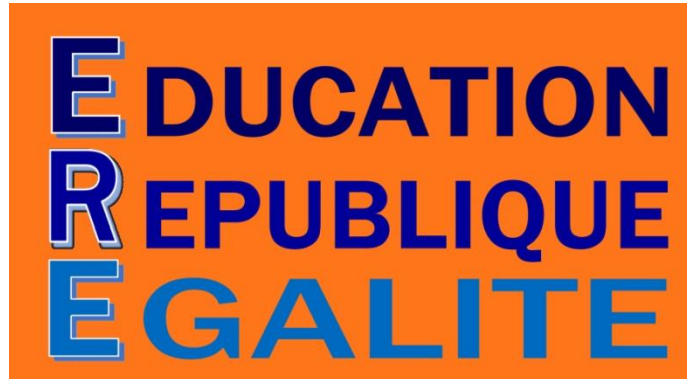


# LAICITE

De quoi parle-t-on?

Cadre juridique



# Laïcité: vers une définition

- **Laïc:** «commun - du peuple »  $\neq$  « cleric »
- **Dictionnaire de Pédagogie et d'instruction primaire** de Ferdinand BUISSON (vers 1875)

**SUBORDINATION**  
de toutes les  
autorités à une autorité  
unique  
**La RELIGION**



**ETAT INDEPENDANT**  
de tous les clergés  
**NEUTRE** entre les cultes  
Garantit **EGALITE**  
de **TOUS**  
devant la **LOI**

# Laïcité: vers une définition

## ➤ Loi de séparation des Eglises et de l'Etat: 1905

*« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public. » Art. 1*

*« La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. » Art.2*

## ➤ Constitution française : 1946 puis 1958

*« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale... » Art. 1*

**Laïcité est un des principes qui définissent la République**

# Laïcité: vers une définition

## ➤ Régis DEBRAY philosophe

« C'est un cadre juridique, donc une frontière... »  
( Le 1 N° 90 du 20 janvier 2016)

## ➤ Jean BAUBEROT sociologue

« Séparation du pouvoir politique et des autorités religieuses »

(Petit manuel pour une laïcité apaisée, p.34)

## ➤ Conseil d'Etat

« Refus de l'assujettissement du politique au religieux ou réciproquement » (2004)

# La loi

## La loi des hommes

## pas celle de Dieu

# Laïcité : finalités

- **Liberté de conscience pour tous les citoyens**
- **Liberté d'expression dans le respect des lois**
- **Egalité de tous les citoyens devant la loi**
- **Bien commun et intérêt général**

➤ **Permettre l'exercice de la citoyenneté**  
En conciliant la liberté de chacun  
avec l'égalité et la fraternité de tous  
dans le souci de l'intérêt général

# Laïcité : modalités

## ➤ Séparation des Eglises et de l'Etat

- Les religions ne cherchent pas à dicter leurs normes à l'Etat
- L'Etat n'intervient pas dans les affaires internes des religions

*« La loi protège la foi  
aussi longtemps que la foi ne prétend pas dicter la loi »*

## ➤ Neutralité de l'Etat

- L'Etat veille au respect par tous de la liberté de conscience et à l'égalité des droits

# Laïcité dans les écoles, collèges et lycées publics

- **Code de l'éducation, article L. 141-5-1 :**

*« Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.*

*Le règlement intérieur rappelle que la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire est précédée d'un dialogue avec l'élève. »*



# Laïcité dans les écoles, collèges et lycées publics

- **Circulaire MEN du 18-05-2004 :**

***« Les signes et tenues qui sont interdits sont ceux dont le port conduit à se faire immédiatement reconnaître par son appartenance religieuse tels que le voile islamique, quel que soit le nom qu'on lui donne, la kippa ou une croix de dimension manifestement excessive. »***

***« La loi s'applique (...) à toutes les activités placées sous la responsabilité des établissements ou des enseignants y compris celles qui se situent en dehors de l'enceinte de l'établissement (sortie scolaire, cours d'éducation physique et sportive...). »***

# La liberté d'expression

## Des limites dans la loi

- **Incitation à la violence, au meurtre**
- **Apologie du terrorisme**
- **Incitation à la haine raciale, à l'antisémitisme**
- **Diffusion de propos négationnistes**
- **Injure ou diffamation des personnes.**

*« On n'a pas le droit en France de provoquer la haine des individus; en revanche on a parfaitement le droit de rire de toutes les croyances »  
Elisabeth Badinter (entretien dans le revue LIRE de mars 2015 p. 57)*

# Les laïcités dans le monde

# Europe et valeurs de liberté et d'égalité

## Dans tous les pays d'Europe

**La liberté de conscience est proclamée  
mais certaines religions jouissent dans  
beaucoup de pays d'un statut de droit public  
accompagné de privilèges financiers.**

# Europe du nord

- **Référence à Dieu dans certains textes officiels:**  
Allemagne, Pologne, Danemark, Angleterre , Irlande.
- **Religion luthérienne associée aux pouvoirs publics:**  
Danemark, Finlande, Norvège, Suède
- **Régime de « pilarisation » en Belgique et aux Pays-Bas:**  
Six options spirituelles (les piliers) sont reconnues et financées  
(christianisme, judaïsme, église anglicane, protestante, islam  
et humanisme athée ou agnostique)
- **En Allemagne:** Etat fédéral et Eglises sont séparées mais les confessions protestante et catholique ont acquis un statut de droit public. Instruction religieuse dans les écoles publiques.

# Europe de l'est

- **A partir de 1991 abrogation du régime de séparation des Eglises et de l'Etat instauré à l'époque communiste**
- **Concordats conclus avec le Vatican :**
  - Pologne** Le concordat de 1993 et la constitution de 1997 abolissent le régime de séparation des Eglises et de l'Etat, retour des biens nationalisés et financement public du culte

# Europe du sud -1

**Espagne:** la Constitution de 1978 après Franco

- proclame la liberté et l'égalité de tous les Espagnols sans distinction de religion ou de conviction
- mais maintient des privilèges pour les confessions religieuses en particulier pour l'église catholique
- affirme l'égalité de tous les Espagnols mais ne prend en compte que les croyants...

Ainsi elle prévoit des relations de coopération de l'Etat espagnol avec l'Eglise catholique et les autres confessions religieuses mais rien pour les autres types de conviction (athées, agnostiques, libres penseurs ou humanistes sans référence religieuse...)

# Europe du sud - 2

**Italie:** solides positions du cléricalisme catholique

- Le principe de séparation des Eglises et de l'Etat, inscrit dans la constitution de 1948, a été limité dans son application par certaines dispositions héritées des accords de Latran (1929): catholicisme religion d'Etat.
- Depuis 1984, un nouveau concordat précise que « les principes du catholicisme font partie du patrimoine historique du peuple italien » et que « la République italienne et le Saint Siège collaborent pour la promotion de l'homme et le bien du pays ».

**Grèce:** Eglise orthodoxe quasi Eglise officielle



# Etats-Unis

**Les rapports entre religion et politique sont complexes:**

**Référence directe à Dieu présente sur le dollar**

**Professions de foi publiques de certains présidents**

**(Bush et Obama)**

**Malgré la prestation de serment des présidents sur la Bible, la constitution des États-Unis ne comporte pas de référence à Dieu.**

**La constitution fédérale est donc laïque et les juges de la cour suprême ont à veiller sur la stricte séparation juridique de l'Église de l'État.**

**La religion, qui a pu pénétrer et conditionner les normes de la vie sociale, exerce de fait un pouvoir spirituel et temporel.**

# Canada

**Le Canada s'est efforcé de construire un cadre intégrateur :**

**Sous la forte pression des communautés religieuses et sous couvert d'accommodements dits raisonnables**

**il a expérimenté une attitude permissive :**

*tribunaux rabbiniques ou islamiques, jours fériés spécifiques à chaque religion, révision des programmes scolaires, pauses pour prières sur les lieux de travail, quotas pour recrutement et certains concours ...*

**... avant de reculer face aux incohérences des revendications et au risque d'un éclatement sociétal**

# Des questionnements

## Éléments de constat de Henri Pena-Ruiz

**En Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Espagne et en Italie des voix s'élèvent pour demander une évolution vers une laïcisation à la française.**

**Aux Etats-Unis : « Nombre d'Américains aujourd'hui entendent définir un humanisme critique et laïque »** conformément aux intentions des pères fondateurs des premières Constitutions américaines (Thomas Jefferson et James Madison)

**« Hommes des Lumières ces présidents avaient compris que la laïcité est la meilleure solution pour unir des populations d'origines diverses dans le melting pot des vagues successives d'immigration. Seul un cadre neutre qui ne privilégie aucun particularisme permet de le faire dans la justice et l'efficacité »**

# Le point de vue du pape François

Interview accordée au journal La Croix , le 19/05/2016

**Question:** « Quelle est selon vous une bonne laïcité? »

**Réponse:** « *Un Etat doit être laïque. Les Etats confessionnels finissent mal. Cela va contre l'histoire.*

*Je crois qu'une laïcité accompagnée d'une solide loi garantissant la liberté religieuse offre un cadre pour aller de l'avant.*

*Nous sommes tous égaux, comme fils de Dieu ou avec notre dignité de personne ».*

# Le point de vue de Yadh Ben Achour juriste et universitaire tunisien

Interview accordée au journal La Croix le 17/11/2017

**Question:** « La laïcité est-elle aussi l'avenir pour le Maghreb ? »

**Réponse:** « *Le monde arabo-musulman n'échappera pas à cette évolution. La démocratie et les droits humains sont par nature laïques, car par nature temporels.*

*... derrière la grande illusion de la charia souveraine se cachent des révolutions invisibles, des petites formes de laïcité sociale et juridique. Des débats sont aujourd'hui ouverts, comme celui sur l'homosexualité, toujours pénalisée en Tunisie et ailleurs.*

*Le débat public est lancé.*

*La démocratie, finalement, commence ainsi.*

*Un jour viendra le temps de la théorisation et de l'harmonisation du discours avec les pratiques ».*

# La déclaration universelle sur la laïcité au XXIe siècle

La déclaration est rédigée lors du centenaire de la loi de 1905

Sur une initiative de 3 sociologues professeurs d'université:

Micheline MILLOT (Canada) Roberto BLANCARTE (Mexique)

Jean BAUBEROT (France)

Signée par 212 universitaires de 29 pays

Allemagne, Argentine, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Cuba, Equateur, Espagne, France, Italie, Japon, Maroc, Mexique, Nicaragua, Norvège, Pérou, PortoRico, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Suisse, Tunisie, Turquie, Uruguay, Etats-Unis, Vietnam (liste établie au 1<sup>er</sup> décembre 2005)

Principes fondamentaux:

Liberté de conscience (croire ou ne pas croire) et de culte

Dissociation loi civile et normes religieuses ou philosophiques

Egalité de tous les citoyens devant la loi, sans discrimination.

**Merci de votre attention**

[ere2011@laposte.net](mailto:ere2011@laposte.net)

<http://www.education-republique-egalite.com>